

SÉNIORS ET RETRAITÉS



Si vous résidez dans la commune de Toulouse, rendez-vous à l'Espace Seniors de la mairie de Toulouse.

ESPACE SÉNIORS
0 800 042 444 (appel gratuit)
17 rue Rémusat, Site du Sénéchal, 31000 TOULOUSE
Dans la cour, 1^{ère} porte à gauche sous les arcades

	Conditions d'accès	Niveau de réduction	Titres disponibles		Durée de validité du droit à réduction	Justificatifs à fournir
			pour vos voyages réguliers			
Séniors et retraités	Pour les retraités : • être retraité, • être âgé de 62 à 64 ans révolus, • et être domicilié dans une commune de la Haute-Garonne	1 Revenu mensuel supérieur à 2 660€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels  550€ 275€	10 dép.  14,80€ 8,70€	1 an ⁽³⁾	<ul style="list-style-type: none"> pour les retraités : -Justificatif de domicile de moins de 3 mois. -Dernier avis d'impôt.⁽⁴⁾ -Notification de retraite. pour les séniors : -Justificatif de domicile de moins de 3 mois. -Dernier avis d'impôt.⁽⁴⁾
			31 jours  55€ 27,50€			
		2 Revenu mensuel entre 1 330€01 et 2 660€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels  550€ 167€	10 dép.  14,80€ 6,60€		
			31 jours  55€ 16,70€			
	3 Revenu mensuel entre 957€01 et 1 330€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Annuels  550€ 112€	10 dép.  14,80€ 4,50€			
		31 jours  55€ 11,20€				
	4 Revenu mensuel inférieur ou égal à 957€ ⁽¹⁾⁽²⁾	Gratuité  -	-			

(1) calcul du revenu mensuel individuel = revenu fiscal de référence / 12 / nombre de parts du foyer. (2) valeurs au 1^{er} octobre 2022 (revalorisation en fonction des indicateurs officiels).

(3) ce droit à réduction est renouvelable, sous réserve de remplir les conditions requises, 1 mois maximum avant sa fin de validité.

(4) jusqu'au 30 septembre 2022, vous pouvez présenter votre avis d'impôt 2021 sur les revenus 2020. A partir du 1er octobre 2022, vous devez présenter votre avis d'impôt 2022 sur les revenus 2021.